

Envoi par courrier et par courriel :

Québec, le 20 octobre 2010

Madame Hope Deveau-Henderson, MBA
Porte-parole
Association pétrolière et gazière du Québec
140, Grande-Allée Est, Bureau 200
Québec (Québec) G1R 5P7

Objet : Commission d'enquête sur le développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 4, 5, 6 et 7 ainsi que les 12 et 13 octobre derniers sur l'objet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes de participants :

1. *A quelle distance acceptable un site de forage devrait-il se trouver afin de ne pas perturber la qualité de vie, l'environnement humain ou un milieu de travail d'une garderie, d'une ferme, d'une écurie, d'une maison par exemple ?
(Donald Bouchard)*
2. a) *Quel est le volume d'eau minimal et maximal connu utilisé dans les étapes préalables au forage (s'il y en a) ?*
b) *Quel est le volume d'eau minimal et maximal connu utilisé pour l'étape de forage (minimum connu et maximum connu) ?*
c) *Quel est le volume d'eau minimal et maximal connu utilisé pour une fracturation ?*
d) *Quel est le nombre minimal et maximal connu des fracturations pour un même forage ?*
e) *Quel est le nombre minimal et maximal connu de forages pour un Pad. Encore une fois, utilisez les données réelles, donc des USA si nécessaire pour le nombre maximal ?*
f) *Quelle est la quantité minimale et maximale connue d'eau employée pour raffiner le gaz à sa sortie des puits ?*

.../2

- g *Quelle est toute autre utilisation d'eau dans le processus d'exploitation d'un « Pad » de gaz de schiste ?*
(Marie-Ève Beaulieu)
3. a) *Comment sera organisé le réseau de gazoduc, une fois les puits exploités ? Y aura-t-il des lignes de gazoduc qui passeront partout dans nos chemins de campagnes ? Dans les fossés ?*
- b) *À quelle profondeur ? Ou extérieur sur le sol ? Y aura-t-il expropriation de parcelles de terres agricoles pour faire passer ces réseaux ?*
(Geneviève Breton)
4. *Junex entend fermer son puits à Saint-Antoine-sur-Richelieu. Est-ce qu'il y a des normes qui régissent la fermeture de puits ? Et est-ce qu'il y a des normes qui définissent la durée maximale pour la fermeture temporaire (ou non permanente) d'un puits comme Junex entend faire à Saint-Antoine-sur-Richelieu ?*
(Denis Campeau)
- 5 .a) *Le film Gasland nous fait voir, grâce à des caméras utilisées par des scientifiques en qualité de l'air, que des émanations invisibles à l'oeil nu s'échappent en grandes quantités des réservoirs. Ces émanations contiennent des produits cancérigènes. Est-ce qu'il aura de ces émanations ici au Québec ? Si non, qu'est ce que nous le garantit ?*
- b) *Si nous avons des surplus de gaz, surtout les premières années où la plus grande partie des gaz sera libérée, ce gaz est-il entreposable ? Si oui, combien de temps peut-il être entreposé ?*
- c) *Lorsqu'on fait un forage ou qu'on remonte une carotte d'échantillon du sous-sol, on a un échantillon à un endroit donné, Qu'est-ce qui nous dit qu'à quelques mètres ou plusieurs mètres de là le portrait n'est pas différent, qu'il n'y a pas une veine ou une fracture dans la roche de façon aléatoire dans le sous-sol ? Qu'est-ce qui nous dit que c'est uniforme partout ?*
(Brigitte Blais)

Concernant les GES et la substitution des hydrocarbures par le gaz naturel, est-ce qu'il existe des documents présentant une estimation de la consommation en énergie (compression pour fracturation, transport, récupération et épuration de l'eau, etc.) lors de l'exploration et de l'exploitation des gaz de schiste ? Si oui, pourriez-vous les déposer à la commission.
(M. Jean-Marc Pelletier)

- 6.a) *Veillez fournir l'analyse des composants du gaz de shale d'Utica indiquant, entre autres, les pourcentages de CH₄ et de CO₂.*
- b) *Quelle est la norme qui s'appliquerait au gaz livré à Gas Métro ?*
- c) *Quelles sont les principales exigences de cette norme (par exemple : valeur calorifique, contenu en CO₂ impuretés) ?*
- d) *Quels équipements de traitement du gaz seraient nécessaires à remplir la norme ?*
- e) *Quels seraient les produits (solides, liquides, gazeux) sortant des divers traitements ?*
- f) *Comment ces produits seraient-ils traités ?*
M. John Burcombe
- 7.a) *Pour injecter le ciment dans le puits et entre le tubage de fer et le roc, l'industrie doit employer un ciment qui doit être liquide. Or plus un ciment est liquide plus il se rétracte après sa cure ? Quelles sont les dimensions de ces différents ouvrages en épaisseur ? Quelle est l'épaisseur de la couche de ciment entre le tubage et le roc ? Quel est le taux de rétractation du ciment utilisé ? Est-ce un ciment hydrofuge ? Ce ciment sous l'effet des pressions exercées par les explosions et sous l'effet à long terme des forces géologiques présentes peut-il se fracturer ? Ces fractures peuvent-elles constituer des moyens de communication entre les eaux de couches géologiques ?*
- b) *Comme tout ouvrage de béton et d'acier, les ouvrages relatifs à la mise en exploitation du puits soit les tubages et les cimentations du puits ont une durée de vie utile. Quelle est cette durée de vie ? Que se passe-t-il une fois cette durée de vie terminée ? Quels sont les moyens pris à long terme pour assurer l'étanchéité des puits ? Est-ce que les procédures de fermeture assurent une étanchéité à long terme du puits et une isolation des différentes couches phréatiques incluant les fluides injectés dans les schale ?*
(Claude Paré)

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 26 octobre prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 15 novembre 2010.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agr er, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique G linas
Coordonnatrice du secr tariat
de la commission

c.c. : Alexandre Fallon